

CollègeAhuntsic



**CAHIER
PROGRAMME
2024 – 2025**

**310.B1
Techniques
d'intervention en
criminologie**

NOTE : Tous les renseignements contenus dans ce document sont à jour en date de juin 2024 et s'adressent aux personnes inscrites en *Techniques d'intervention en criminologie* au Collège Ahuntsic.

Bienvenue au Collège Ahuntsic!

Ce cahier-programme des *Techniques d'intervention en criminologie* vous présente votre programme d'études. Dans ce cahier, vous retrouverez plusieurs renseignements dont, en premier lieu, une brève présentation du programme : définition, buts, nature de la formation, etc. Nous vous y présenterons les objectifs de la formation générale ainsi que les compétences de formation reliées au domaine de l'intervention en criminologie. La grille de cours et le logigramme pédagogique permettent d'entrevoir comment les apprentissages que vous entreprenez sont planifiés pour faciliter votre réussite. Chaque cours de la formation spécifique en *Techniques d'intervention en criminologie* est décrit de la façon suivante : compétences visées, buts poursuivis, aperçu du contenu abordé et activités d'apprentissage prévues. Nous espérons que ce programme répondra à vos aspirations.

Le cahier-programme comprend donc :

- la présentation du programme;
- les buts du programme;
- le logigramme;
- la grille de cours et les descriptifs de cours;
- le tableau de suivi de l'atteinte des compétences.

Pour connaître les règles de la vie étudiante, les conditions d'obtention du DEC et d'autres éléments pertinents à votre réussite scolaire et à votre intégration au Collège Ahuntsic, consultez le document intitulé « Politiques, règlements, vie pédagogique et services », en format PDF, qui se trouve dans l'intranet du Collège. Il est à noter que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) prévoit, entre autres, l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au DEC afin de vérifier l'atteinte de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme. La réussite de cette épreuve synthèse est exigée pour l'obtention du DEC. Au Collège Ahuntsic, l'épreuve synthèse se traduit par des activités synthèses qui font partie d'un ou de plusieurs cours (stages, projets de fin d'études, etc.). La réussite de ce ou de ces cours constitue également celle de l'épreuve. Les cours porteurs de l'épreuve synthèse sont identifiés dans le cahier-programme.

De plus, la réussite de l'épreuve uniforme de langue française est une condition d'obtention du DEC.

Bonne lecture et bonne réussite scolaire!

Buts du programme

Techniques d'intervention en criminologie

Type de sanction :	DEC
Nombre d'unités :	89,33 unités
<u>Durée de la formation</u>	
Formation générale :	660 heures contact
Formation spécifique :	1860 heures contact
Total :	2520 heures contact

VUE GÉNÉRALE DE LA PROFESSION

Le programme *Techniques d'intervention en criminologie* vise à former des personnes aptes à intervenir, c'est-à-dire à accompagner, et le cas échéant encadrer, des enfants, des personnes adolescentes ou des adultes, volontaires ou non, « [...] *manifestant des comportements délinquants, présentant des facteurs de risque liés à la délinquance ou étant victimes de négligence ou de mauvais traitements. Elles peuvent également accompagner des victimes d'actes criminels, des proches de ces victimes ou des témoins de ces actes* ». (ministère de l'Enseignement supérieur, 2021, p.13)¹

L'intervention auprès de la clientèle et de ses proches repose notamment « *sur l'observation, l'analyse, l'évaluation, la mise en œuvre de plans d'intervention, les rencontres individuelles, l'animation de groupe ou l'orientation vers des ressources de la communauté. Ce processus s'effectue selon le cadre législatif et réglementaire en vigueur.* » (ministère de l'Enseignement supérieur, 2021, p.13).

Les personnes intervenantes travaillent en collaboration avec leurs collègues de travail, les partenaires et les proches, s'il y a lieu, et exercent principalement leur profession dans le réseau de la santé et des services sociaux, les ressources intermédiaires, les organismes communautaires, le milieu scolaire ou encore les établissements de détention ou les pénitenciers.

BUTS DU PROGRAMME

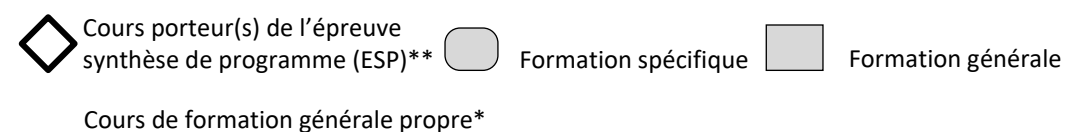
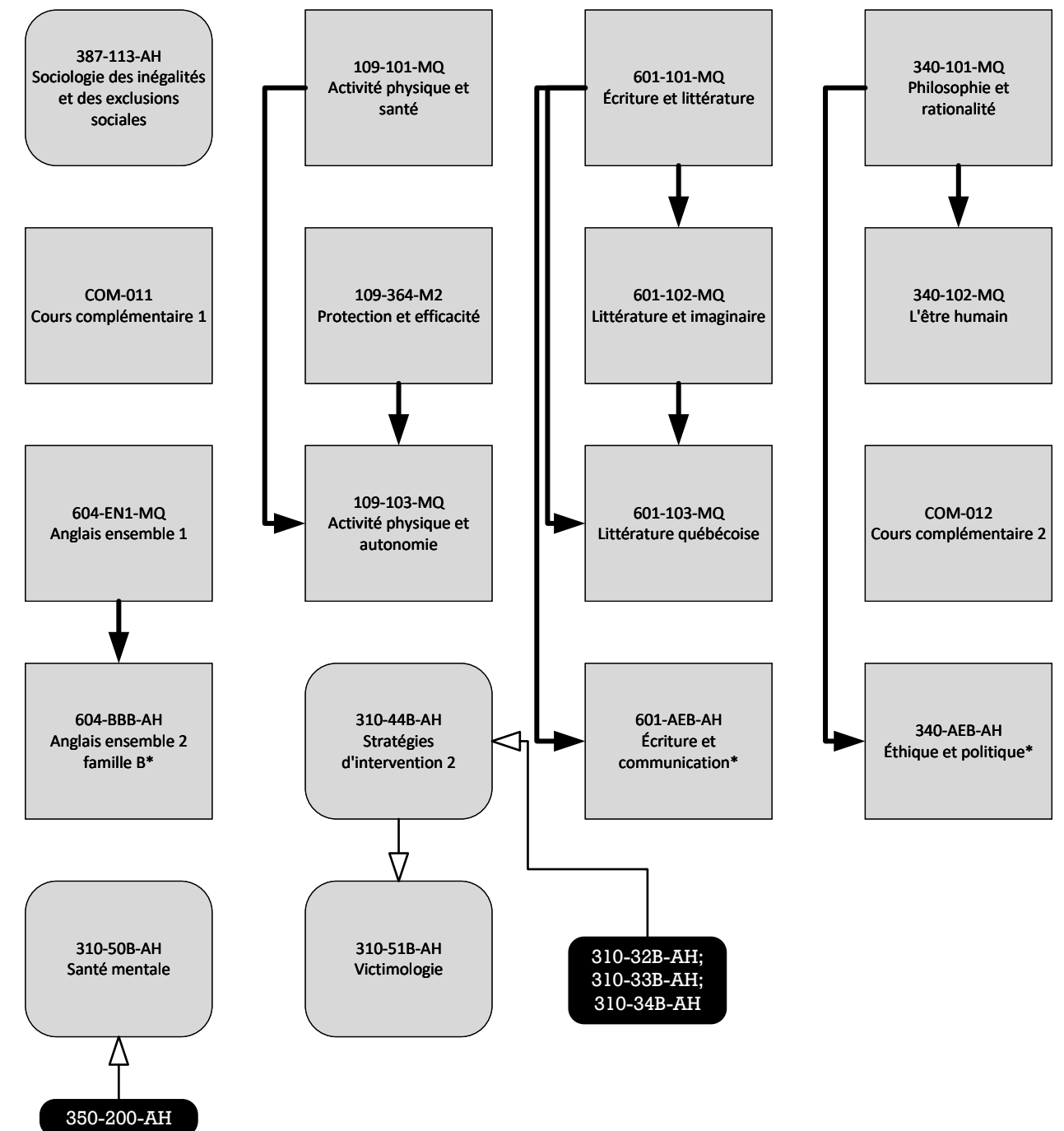
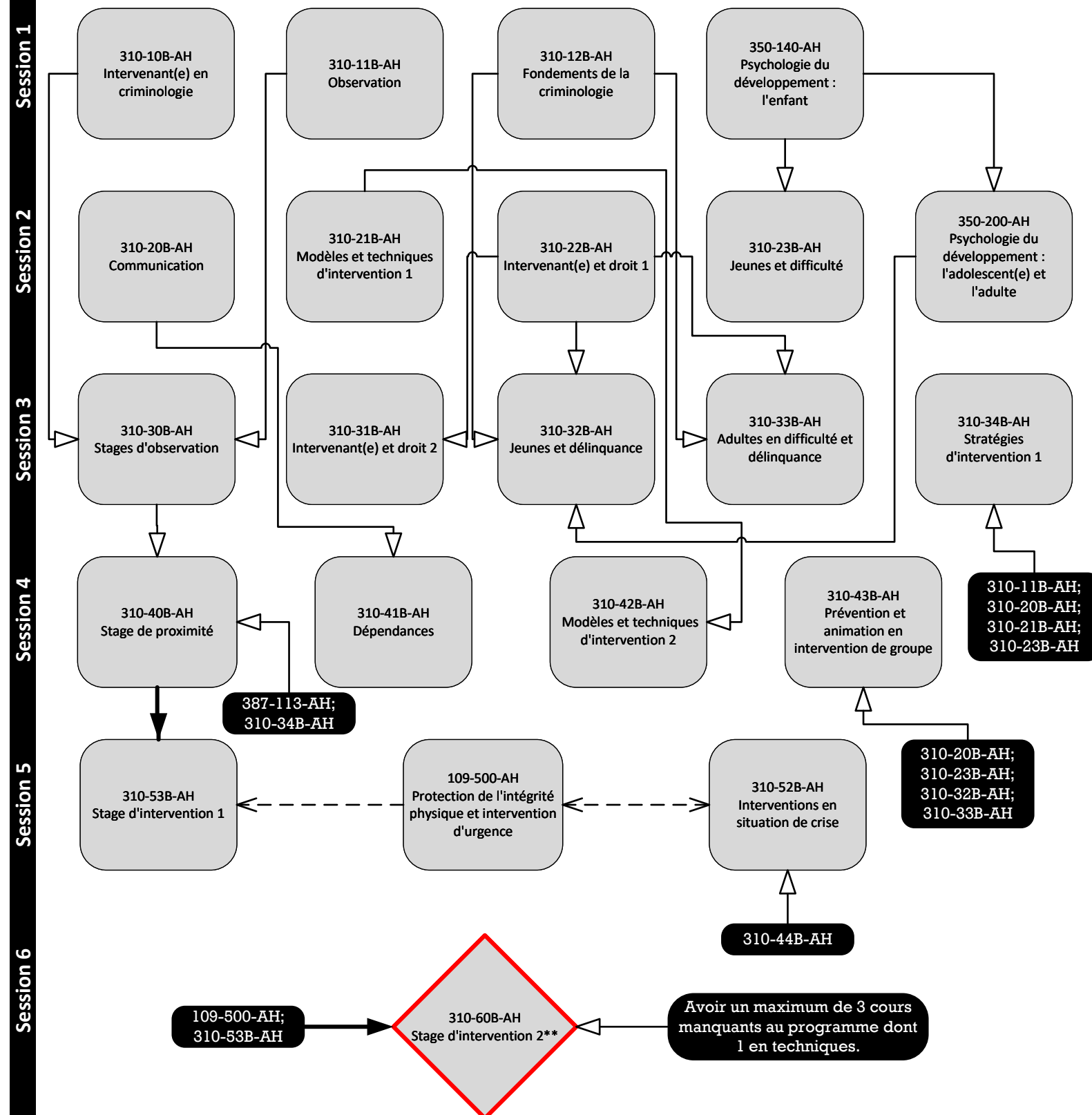
Suivant les buts généraux de la formation professionnelle et technique, le projet de formation en *Techniques d'intervention en criminologie* vise à :

- rendre la personne efficace dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les tâches et les activités de la profession;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle en lui transmettant notamment des connaissances générales sur le marché du travail ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

INTENTIONS ÉDUCATIVES

Finalement, le projet de formation permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la maîtrise d'une fonction de travail. Dans le projet de formation en *Techniques d'intervention en criminologie*, la polyvalence est assurée par un ensemble de compétences générales. La maîtrise d'une fonction de travail est indissociable de l'acquisition de compétences centrées sur l'exercice des tâches d'une profession. Elle est assurée par un ensemble de compétences particulières permettant à la personne intervenante d'exercer les rôles associés à l'encadrement, à l'accompagnement et à la relation d'aide et ainsi de contribuer de façon significative à la prévention de la délinquance et à la réinsertion sociale des personnes délinquantes.

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Programme d'études Techniques d'intervention en criminologie (DEC)*, Québec, Éditeur officiel, 2021.



-- ➤ Corequis (CR) = Le cours corequis doit être réussi avant ou suivi en même temps que le cours avec lequel il est en relation
 ➡ ➤ Préalable absolu (PA) = Le préalable absolu doit avoir été suivi et réussi (60% ou plus).
 ➡ ➤ Préalable relatif (PR) = Le préalable relatif doit avoir été suivi et une note de 50% ou plus doit avoir été obtenue.

Tous les préalables (absolus, relatifs et corequis) en formation spécifique sont indiqués dans chacun des descriptifs de cours.

Grille de cours et descriptifs

310.B1

Techniques d'intervention en criminologie

Session 1		Catégorie	Pondération	Unités
601-101-MQ	Écriture et littérature	FGC	2-2-3	2,33
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	FGC	3-1-3	2,33
109-101-MQ	Activité physique et santé	FGC	1-1-1	1,00
310-10B-AH	Intervenant(e) en criminologie	FS	2-1-3	2,00
310-11B-AH	Observation	FS	1-2-3	2,00
310-12B-AH	Fondements de la criminologie	FS	2-1-3	2,00
350-140-AH	Psychologie du développement : l'enfant	FS	2-2-1	1,66
387-113-AH	Sociologie des inégalités et des exclusions sociales	FS	2-1-3	2,00
Session 2		Catégorie	Pondération	Unités
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	FGC	3-1-3	2,33
340-102-MQ	L'être humain	FGC	3-0-3	2,00
109-364-M2	Protection et efficacité	FGC	0-2-1	1,00
COM-011	Cours complémentaire 1	FGComp	2-1-3	2,00
310-20B-AH	Communication	FS	2-2-2	2,00
310-21B-AH	Modèles et techniques d'intervention 1	FS	2-1-3	2,00
310-22B-AH	Intervenant(e) et droit 1	FS	2-1-2	1,66
310-23B-AH	Jeunes et difficultés	FS	2-1-2	1,66
350-200-AH	Psychologie du développement : l'adolescent(e) et l'adulte	FS	2-1-1	1,33
Session 3		Catégorie	Pondération	Unités
601-103-MQ	Littérature québécoise	FGC	3-1-4	2,66
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	FGC	1-1-1	1,00
604-EN1-MQ	Anglais ensemble 1	FGC	2-1-3	2,00
COM-012	Cours complémentaire 2	FGComp	2-1-3	2,00
310-30B-AH	Stages d'observation	FS	1-2-1	1,33
310-31B-AH	Intervenant(e) et droit 2	FS	2-1-3	2,00
310-32B-AH	Jeunes et délinquance	FS	2-1-3	2,00
310-33B-AH	Adultes en difficulté et délinquance	FS	2-2-3	2,33
310-34B-AH	Stratégies d'intervention 1	FS	1-2-3	2,00
Session 4		Catégorie	Pondération	Unités
601-AEB-AH	Écriture et communication	FGP	2-2-2	2,00
340-AEB-AH	Éthique et politique	FGP	3-0-3	2,00
604-BBB-AH	Anglais ensemble 2 famille B	FGP	2-1-3	2,00
310-40B-AH	Stage de proximité	FS	0-3-1	1,33
310-41B-AH	Dépendances	FS	3-1-3	2,33
310-42B-AH	Modèles et techniques d'intervention 2	FS	2-1-3	2,00
310-43B-AH	Prévention et animation en intervention de groupe	FS	2-2-3	2,33
310-44B-AH	Stratégies d'intervention 2	FS	2-2-3	2,33
Session 5		Catégorie	Pondération	Unités
109-500-AH	Protection de l'intégrité physique et intervention d'urgence	FS	0-4-2	2,00
310-50B-AH	Santé mentale	FS	2-2-3	2,33
310-51B-AH	Victimologie	FS	1-2-3	2,00
310-52B-AH	Interventions en situation de crise	FS	1-3-3	2,33
310-53B-AH	Stage d'intervention 1	FS	0-12-1	4,33
Session 6		Catégorie	Pondération	Unités
p 310-60B-AH	Stage d'intervention 2	FS	0-31-3	11,33

Légende	
FGC - Formation générale commune	FS - Formation spécifique
FGP - Formation générale propre au programme	FGComp - Formation générale complémentaire au programme
MAN - Cours de mise à niveau	p - Cours porteur de l'épreuve synthèse

Session 1

601-101-MQ	2-2-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Écriture et littérature		
4EF0 Analyser des textes littéraires (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude d'oeuvres marquantes de la littérature française de la période du Moyen Âge jusqu'au siècle des Lumières et à l'analyse d'oeuvres issues de deux époques et de deux genres littéraires. Au moins deux oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie.

Le cours permet à la personne étudiante d'aborder des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, de les situer dans leur contexte sociohistorique et culturel et d'y repérer les principales manifestations thématiques et stylistiques. De plus, le cours amène progressivement la personne étudiante à maîtriser les outils et méthodes d'analyse lui permettant de rédiger une analyse littéraire (ou un commentaire composé ou une explication de texte) conçue comme un texte organisé d'au moins 700 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, définition des principaux genres littéraires étudiés; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de versification, schéma dramatique; méthodologie de l'analyse littéraire : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit les exposés magistraux, note les éléments importants et participe aux échanges. Dans les travaux et exercices faits seule ou en équipe, elle fait l'apprentissage des outils d'analyse littéraire, s'approprie une démarche méthodologique rigoureuse et utilise des stratégies de révision et de correction de son texte.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, elle porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-101-MQ	3-1-3	2,33 unités
Philosophie (340)		
Philosophie et rationalité		
4PH0 Traiter d'une question philosophique (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de philosophie veut habiliter l'étudiant à produire une argumentation rationnelle sur une question philosophique.

L'étudiant apprend à distinguer la philosophie du mythe, de la religion et de la science. Il prend connaissance du contexte où la philosophie a fait son apparition en Occident et s'approprie en partie l'héritage de la philosophie antique par la fréquentation de certains de ses auteurs les plus marquants.

Prenant ainsi connaissance de la façon dont les philosophes traitent de diverses questions, l'étudiant saisit l'actualité et la pertinence du questionnement philosophique au regard d'enjeux contemporains, en se livrant lui-même à cet exercice. Ce faisant, il apprend à formuler clairement des problèmes philosophiques et des thèses, à énoncer des arguments, des objections et des réfutations, afin d'évaluer ses raisonnements et ceux d'autrui.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points essentiels, participe aux échanges et fait, seul ou en équipe, des exercices de réflexion et d'analyse afin d'assimiler la matière et d'acquérir les habiletés requises pour l'atteinte des compétences visées.

De façon générale, les périodes de laboratoire servent à la pratique de l'argumentation sous différentes formes : rédactions, exposés, discussions ou débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, réalise divers exercices d'analyse, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux débats et discussions.

Au terme du cours, il rédige un texte argumentatif d'au moins 700 mots dans lequel il formule une thèse et des arguments, en référence à un ou des problèmes étudiés. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

Éducation physique (109)

Activité physique et santé

4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé (atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours d'éducation physique amène l'étudiant à analyser ses habitudes de vie, à apprécier son état de santé et à réaliser le rôle de l'activité physique et de saines habitudes de vie dans le maintien d'une bonne santé.

L'étudiant est amené à faire une réflexion personnelle où le jeu, le sport et l'activité physique en général sont appréhendés d'un point de vue critique, au regard de sa vie de jeune adulte.

L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Cette pratique lui permet de consolider ses acquis théoriques, en lui donnant le goût d'aller plus loin dans l'exploration de ses capacités.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lors de la partie théorique, l'étudiant suit les présentations des différentes notions théoriques faites par l'enseignant, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés : travaux en atelier, recherches personnelles, mises en situation, résolutions de problèmes, etc. De plus, l'étudiant fait les différents tests, prend les mesures pertinentes et en interprète les résultats.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Hors classe, l'étudiant fait les lectures obligatoires et complète les exercices suggérés. En fin de session, à la suite de l'évaluation personnelle de ses besoins, de ses capacités et de ses facteurs de motivation, l'étudiant justifie son choix de deux activités physiques favorisant sa santé.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Intervenant(e) en criminologie

02ET Explorer la profession (atteinte partielle)

02EZ Travailler en équipe (atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Suivi en début de parcours, ce cours permet à la personne étudiante de découvrir les principales composantes des divers milieux d'intervention, les services, les programmes et les mesures qui y sont mises en place. Elle découvre les fonctions professionnelles qui y sont privilégiées, les étapes du processus d'intervention ainsi que les habiletés et attitudes professionnelles liées à la profession de personne intervenante en criminologie. Aussi, c'est dans ce cours qu'elle se familiarise avec le bon fonctionnement d'une équipe. Les notions acquises sont réutilisées dans les divers cours ainsi que dans les stages du programme.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de se situer par rapport à la fonction de personne intervenante en criminologie.

Les objectifs de ce cours sont : reconnaître la fonction de travail de la personne intervenante en criminologie dans le contexte des réseaux d'intervention; examiner le processus d'intervention; prévenir des conflits; évaluer ses habiletés et ses aptitudes en lien avec la fonction de travail de la personne intervenante en criminologie.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : la structure et le fonctionnement des différents milieux d'intervention institutionnels, intermédiaires et communautaires; les types de ressources; les programmes et les services offerts; les contextes de travail; les fonctions, les tâches et les responsabilités; les processus et les critères d'embauche; les conditions de travail; le cheminement des carrières possibles; la collaboration entre les différents milieux; les étapes du processus d'intervention; les valeurs, les habiletés, les attitudes professionnelles, l'éthique et les exigences liées à la profession de la personne intervenante en criminologie; les bonnes pratiques du travail en équipe et de la résolution de conflits.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs, pose et répond à des questions. Différentes personnes de milieux d'intervention en criminologie peuvent être accueillies en classe pour décrire la nature de leur travail au quotidien. Cette prise de contact directe vise à permettre à la personne étudiante de mieux connaître la réalité professionnelle incluant le travail en équipe.

En pratique, la personne étudiante analyse des études de cas qui lui permettent de reconnaître les habiletés professionnelles et des comportements éthiques ou non éthiques. Également, elle développe des méthodes de travail en équipe.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise et applique des notions vues en classe. Elle évalue ses valeurs et ses habiletés et se prépare aux prochains cours.

310-11B-AH	1-2-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Observation		
02EY	Observer la personne et/ou le groupe (atteinte partielle)	
02F0	Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention (atteinte partielle)	

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Situé en début de parcours, ce cours initie la personne étudiante aux bases de l'observation d'une personne, d'un groupe et de son environnement. À l'aide d'outils d'observation, elle apprend à observer en favorisant son objectivité, tout en considérant les caractéristiques reliées aux contextes social et culturel de la clientèle vulnérable, marginale, victimisée ou délinquante, ainsi que de leurs proches. La personne étudiante collabore avec des collègues en partageant ses observations et l'analyse de celles-ci.

Les connaissances, les habiletés et les attitudes professionnelles développées dans ce cours sont réutilisées tout au long du programme, dont dans les cours orientés vers la pratique et dans les stages. En effet, l'observation amorce le processus d'intervention pour poursuivre dans l'analyse, l'évaluation et l'application. L'observation, des clientèles juvénile ou adulte et de leurs proches, est à la base des interventions de dépistage, d'orientation et d'animation dans les milieux professionnels (institutionnel, intermédiaire, scolaire et communautaire). Elle permet de reconnaître la dynamique d'une personne et d'un groupe, également de repérer les éléments sécuritaires et dangereux.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'observer une personne, un groupe et un lieu pour en rendre compte.

Les objectifs de ce cours sont : observer la personne, le groupe et le lieu; communiquer la synthèse de ses observations et ses interprétations; évaluer ses capacités d'observation et les mesures sécuritaires auprès de toutes les clientèles et de leurs proches.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : le processus de la perception; les types d'observation; les biais internes et externes chez la personne qui observe; l'objectivité, la distinction entre un fait, une interprétation et un jugement; l'opérationnalisation d'un comportement; le langage verbal, non verbal et paraverbal; les rôles et caractéristiques dans un groupe; les comportements observables aidants et nuisibles; le repérage des aspects sécuritaires et dangereux dans un lieu; la transmission des observations auprès de collègues; la rédaction de rapports et l'utilisation de grilles d'observation; les habiletés d'observation; l'évaluation de ses aptitudes d'observation.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs, offre et reçoit une rétroaction sur les exercices pratiques et le travail personnel. Elle donne et reçoit des exemples et les commente.

En pratique, individuellement ou en équipe, la personne étudiante utilise des notions et des techniques afin d'observer une personne, un groupe et un lieu. Dans tous ces cas, elle transmet ses observations en utilisant divers outils utilisés dans les milieux de travail et en discute avec ses collègues.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise et applique des notions et des techniques vues en classe. Elle évalue ses forces et ses points à améliorer et se prépare aux prochains cours.

310-12B-AH	2-1-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Fondements de la criminologie		
02EX Situer la personne au regard de sa délinquance (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Situé en début de formation, ce cours permet à la personne étudiante de développer ses connaissances sur les notions de base en criminologie. Il lui permet également d'amorcer sa réflexion sur la criminalité contemporaine, la désaffiliation sociale, la réaction sociale, le passage à l'acte et les principaux facteurs de risque et de protection présents chez la clientèle. Les notions acquises sont réutilisées dans les divers cours ainsi que dans les stages du programme.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de situer la clientèle juvénile et adulte par rapport à la délinquance en tenant compte de son contexte social et culturel.

Les objectifs de ce cours sont : comprendre l'impact des valeurs sociales sur certains comportements et la réaction sociale face à ceux-ci; comprendre les facteurs associés à la délinquance à l'adolescence et à l'âge adulte et expliquer le processus de passage à l'acte délinquant.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les concepts de base en criminologie; les courants de pensée en criminologie; le phénomène de la désaffiliation sociale, les types de réactions sociales au crime, à la déviance et à la marginalité; les facteurs de protection, les facteurs de risque statiques et dynamiques (besoins criminogènes) à la criminalité ainsi que leurs impacts sur la trajectoire délinquante; le processus de passage à l'acte et les notions de risque et de dangerosité.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante se familiarise avec les concepts de base de la criminologie. Elle prend position face aux différents courants de pensée qui lui permettent de comprendre l'évolution de la criminalité et les réactions sociales qui y sont liées.

En pratique, la personne étudiante identifie les facteurs de risque et de protection ainsi que les éléments constitutifs du passage à l'acte. Elle confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs, pose et répond à des questions.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise les notions vues en classe et se prépare aux prochains cours.

350-140-AH	2-2-1	1,66 unités
Psychologie (350)		
Psychologie du développement : l'enfant		
02EW Situer la personne au regard de son développement (atteinte partielle)		
02F0 Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention (atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Suivi en début de parcours, ce cours amène principalement la personne étudiante à comprendre le développement de l'enfant et permet également de développer des moyens de prendre soin de soi.

Dans un premier temps, ce cours permet d'expliquer les principales étapes de la vie depuis la conception de l'enfant jusqu'à l'âge de 12 ans afin de distinguer le développement normal de celui qui est atypique. Dans un deuxième temps, il vise à outiller la personne étudiante à gérer adéquatement le stress inhérent à la profession.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de comprendre les différentes influences qui déterminent la capacité d'adaptation de l'enfant à l'environnement dans lequel il vit, en tenant compte de son contexte social et culturel. Aussi, elle appliquera des moyens de gestion de son propre stress.

Les objectifs de ce cours sont : expliquer les aspects du développement de l'enfant (physique, cognitif, affectif et social); comprendre les facteurs qui influencent leur développement; appliquer des stratégies de gestion du stress dans des situations de la vie courante.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les influences prénatales et postnatales; les caractéristiques et les besoins de l'enfant selon les stades de développement; les relations avec les parents, la fratrie et les autres personnes significatives, les problématiques susceptibles d'être rencontrées durant l'enfance, les sources et les stratégies de gestion du stress de la personne étudiante.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante pose et répond à des questions afin de se familiariser avec le vocabulaire spécifique de la psychologie du développement et de la gestion du stress ainsi que pour intégrer les notions théoriques. Elle réagit aux propos de la personne enseignante et de ses pairs. Elle offre et reçoit une rétroaction sur les exercices pratiques et le travail personnel.

En pratique, la personne étudiante effectue, individuellement ou en équipe, des exercices pratiques comme des analyses de textes et de vidéos, des études de cas, des discussions, des observations et des réflexions personnelles.

Comme travail personnel, la personne étudiante complète des exercices et se prépare aux cours et aux évaluations. Elle revoit ses notes de cours, fait des lectures, complète des exercices et se prépare aux évaluations. Elle détermine ses besoins personnels en termes de stratégies de gestion du stress et évalue leur efficacité.

Sociologie des inégalités et des exclusions sociales

02EU Analyser les enjeux liés à l'intégration sociocommunautaire (atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours en début de parcours vise à offrir aux personnes étudiantes une compréhension permettant de cerner comment se construit la normalité, la marginalité et la déviance à l'intérieur d'une société. Les groupes sociaux étant le résultat d'une construction sociale, les personnes étudiantes devront comprendre différents phénomènes. Ce cours vise également à comprendre l'impact des inégalités sociales produites par les choix politiques et sociaux qui sous-tendent les services offerts dans les programmes et organismes sociaux et communautaires. On y aborde notamment les obstacles multiples par exemple, les stéréotypes et les préjugés qui freinent l'intégration sociale de ces personnes marginalisées.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'analyser des situations sociales ayant des conséquences sur l'intégration des individus et des groupes sociaux en considérant ses propres perceptions à l'égard de la diversité.

Les objectifs de ce cours sont : reconnaître l'individu comme le résultat des construits sociaux; interpréter les effets des inégalités économiques sur l'intégration sociale; interpréter les effets des inégalités de genre et sexuelles sur l'intégration sociale; interpréter les effets des inégalités ethnoculturelles sur l'intégration sociale; analyser les obstacles et les supports à l'intégration.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les stéréotypes; les préjugés; la discrimination; les discriminations systémiques; le racisme; la construction sociale de la normalité et de la marginalité; le phénomène de l'immigration; les multiples cultures et réalités des Premières Nations, Inuit et Métis; des différences intergénérationnelles; la sécurisation culturelle; l'isolement; la pauvreté; les mouvements émergents; les diversités de genres et d'orientations sexuelles; les phénomènes des violences; les réactions des groupes sociaux vulnérables et marginalisés aux institutions; les expériences de vie et la construction sociale de l'individu; la réaction sociale.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs. Elle pose et répond à des questions.

En pratique, la personne étudiante offre et reçoit une rétroaction sur les exercices pratiques et le travail personnel. Elle fait des recherches et les partage pour cerner les clientèles et orienter ses réflexions.

Comme travail personnel, la personne étudiante poursuit des recherches pour cerner la clientèle et parfaire sa compréhension. Elle se prépare aux prochains cours.

Session 2

601-102-MQ	3-1-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Littérature et imaginaire		
4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude des représentations du monde contenues dans des oeuvres marquantes de la littérature française des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Les textes étudiés sont issus d'au moins trois périodes ou courants littéraires. Une oeuvre supplémentaire pourrait appartenir au corpus de la littérature francophone (en excluant toutefois la littérature québécoise).

Le cours permet à la personne étudiante de parcourir des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, en les situant dans leur contexte sociohistorique et culturel, et en les expliquant en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. En même temps, le cours amène la personne étudiante à consolider sa maîtrise des outils d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation explicative conçue comme un texte organisé d'au moins 800 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, rapport entre le réel, le langage et l'imaginaire; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de la théorie du récit; méthodologie de la dissertation explicative : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit les exposés magistraux, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle est appelée, dans des travaux et des exercices faits seule ou en équipe, à développer sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, elle porte une attention particulière aux exigences méthodologiques propres à la dissertation de même qu'à la qualité de la langue.

340-102-MQ	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
L'être humain		
4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à comprendre, situer et comparer diverses conceptions de l'être humain, surtout modernes et contemporaines, de manière à ce qu'il développe une position critique à leur égard. L'étudiant investit dans sa réflexion sur l'humain les capacités à argumenter qu'il a acquises dans le cours « Philosophie et rationalité ».

Le cours explore la question de l'être humain sous l'angle de problèmes actuels et de thèmes universels dont voici quelques exemples : sens et non-sens de l'existence; nature et culture; corps, désirs, pulsions et raison; raison et folie, liberté et déterminisme; individu et société. L'étudiant dégage des conceptions étudiées les conséquences pour la pensée et l'action.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse et de critique.

Au terme du cours, l'étudiant rédige une dissertation d'un minimum de 800 mots dans laquelle il élabore une position critique et argumentée à l'égard d'au moins une conception étudiée. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-364-M2	0-2-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Protection et efficacité		
4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours d'éducation physique permet à l'étudiant de s'engager dans une démarche personnelle qui lui donne le goût et le plaisir de l'activité physique et qui sollicite son sens des responsabilités et sa capacité de se prendre en main.

L'étudiant doit se fixer des objectifs d'apprentissage moteurs et affectifs accessibles dans un contexte lui permettant d'accéder à un certain niveau de réussite. L'efficacité intègre donc les notions de succès, de respect des capacités de chacun et de régularité dans la pratique de l'activité physique. Ce cours permet à l'étudiant d'expérimenter systématiquement une démarche par objectifs avec obligation de résultats axée sur l'amélioration de ses habiletés et attitudes.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant effectue d'abord un relevé initial de ses forces et de ses faiblesses en regard des habiletés et des attitudes exigées par la pratique d'un sport de combat ou un art martial. Ensuite, il formule ses objectifs personnels relatifs à ces habiletés et attitudes et en identifie les critères de réussite. Enfin, l'étudiant fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs. Par la tenue d'un journal de bord, il évalue l'évolution de ses objectifs, les modifie si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique un sport de combat ou un art martial en recherchant l'efficacité selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Comme travail personnel, l'étudiant complète les apprentissages réalisés en classe dans le but d'améliorer son efficacité et d'atteindre ses objectifs fixés en début de session.

COM-011	2-1-3	2,00 unités
Cours complémentaire 1		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Techniques d'intervention en criminologie doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).

Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire : le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

310-20B-AH	2-2-2	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Communication		
02EV Entrer en relation avec la clientèle (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours situé en début de parcours présente les fondements en matière de communication avec les clientèles juvénile et adulte ainsi qu'avec son entourage, tout en considérant le contexte social et culturel. Les notions et les techniques acquises sont réutilisées dans les divers cours orientés vers la pratique ainsi que dans les stages du programme. Le cours habilite la personne étudiante à entrer en relation dans un contexte formel et informel avec la clientèle et son entourage. Elle utilise des techniques pour mener un entretien.

À la fin de ce cours, en considérant le contexte social et culturel, la personne étudiante sera en mesure d'entrer en relation avec la clientèle, sa famille ou ses proches en appliquant des stratégies de communication.

Les objectifs de ce cours sont : communiquer de manière professionnelle; interagir en contexte informel et réaliser un entretien.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les notions de base en communication; l'écoute active; le langage non verbal de la personne intervenante; les étapes de la communication transculturelle; les occasions de communication informelles et des pistes de discussion; les attitudes favorables et nuisibles à la communication; le message d'affirmation personnelle; la formulation et la réponse à des demandes; la formulation et la réponse à des critiques; la préparation et la réalisation d'un entretien.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs. Elle donne et reçoit des exemples et les commente.

En pratique, la personne étudiante participe à des démonstrations de l'utilisation efficace des diverses techniques de communication auprès de la clientèle, de sa famille ou de ses proches. Elle offre et reçoit une rétroaction sur les exercices pratiques par la personne enseignante et ses pairs.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise et applique des notions et des techniques vues en classe. Elle évalue ses forces et ses points à améliorer et se prépare aux prochains cours.

310-21B-AH	2-1-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Modèles et techniques d'intervention 1		
02F4 Explorer des techniques d'intervention (atteinte partielle)		
02F5 Concevoir un plan d'intervention (atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de début de parcours permet à la personne étudiante de reconnaître les différentes approches cliniques, les outils d'évaluation et les techniques d'intervention qui y sont associés, pour évaluer les besoins des clientèles juvénile et adulte tout en considérant le contexte social et culturel. La personne étudiante est amenée à reconnaître des enjeux éthiques liés à l'intervention et à ses responsabilités propres à la fonction de personne intervenante. Elle est introduite au plan d'intervention.

À la fin de ce cours, la personne étudiante est en mesure d'expliquer des approches cliniques et des techniques d'intervention y étant associées et d'évaluer les besoins de la personne.

Les objectifs de ce cours sont : reconnaître des approches cliniques; reconnaître des techniques d'intervention; comprendre des enjeux éthiques; prioriser les besoins de la personne.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les caractéristiques des approches cliniques; des outils d'évaluation et d'intervention, des techniques d'intervention; des défis selon le contexte d'intervention; des enjeux éthiques; la priorisation des besoins, des objectifs et des moyens qui en découlent.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, par le biais d'échanges et de discussions avec la personne enseignante et les pairs, la personne étudiante partage ses observations dans le but d'affiner et d'élargir sa compréhension des sujets. Ces actions lui permettent de poser un regard plus critique sur son évaluation et la priorisation des besoins d'une personne et sur sa maîtrise des différentes approches cliniques et des techniques d'intervention.

En pratique, la personne étudiante analyse des cas réels et fictifs présentés de différentes façons.

Comme travail personnel, la personne étudiante se prépare aux exercices à venir en classe en s'appropriant ou en révisant les notions pertinentes ou termine les tâches débutées en classe.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Intervenant(e) et droit 1

02F3 Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale (atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours, situé en début du programme, constitue une première incursion dans le domaine du droit spécifique aux fonctions et aux responsabilités d'une personne intervenante en criminologie. Ainsi, la personne étudiante se familiarise avec les lois pénales les plus importantes, dont le « Code criminel » et certaines autres lois connexes. Ce cours aborde également le système judiciaire, son processus et ses principaux acteurs ainsi que les droits et libertés énoncés dans les « Chartes canadienne et québécoise ». On aborde également des types d'interventions policières et leurs répercussions ainsi que des notions en lien avec les services correctionnels et la réinsertion sociale.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale.

Les objectifs sont : distinguer les lois; comprendre les répercussions des interventions policières; comprendre les répercussions des décisions judiciaires.

Les principaux éléments de contenu sont : la structure des systèmes législatifs fédéral et provincial ainsi que leur répercussions sur la personne; le fonctionnement du système judiciaire; les principes fondamentaux du droit pénal; la structure du « Code criminel » et de certaines lois connexes comme les Chartes; les principales infractions criminelles et les moyens de défense; la distinction des conditions relatives aux décisions judiciaires, notamment en ce qui a trait à la procédure judiciaire de la comparution à la décision.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante pose et répond à des questions de pairs ou de la personne enseignante. Elle confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs, elle reçoit et donne des exemples et les commente. Elle schématise des concepts et des liens entre les concepts.

En pratique, la personne étudiante intègre les notions abordées en classe et développe sa capacité à repérer des informations dans le « Code criminel », dans les lois connexes et dans certaines lois provinciales. Elle examine également des cas qui représentent des situations typiques dans lesquelles se retrouvent fréquemment les personnes citoyennes. Elle se représente une procédure judiciaire au palais de justice ou grâce au visionnement de matériel pédagogique.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise les notions et des concepts discutés en classe. Elle se prépare aux prochains cours.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Jeunes et difficultés

02F3 Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale (atteinte partielle)

02F6 Élaborer une stratégie d'intervention pour un jeune en difficulté (atteinte complète)

PRÉALABLE RELATIF: 350-140-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Suivi en début de parcours, ce cours amène la personne étudiante à déterminer les interventions à effectuer auprès de la clientèle juvénile vulnérable, marginale ou victimisée et leurs proches tout en considérant leur contexte social et culturel, les impacts des interventions et des décisions de l'État, le contexte légal, les services offerts et les partenaires. Ce cours permet de mettre à contribution les acquis relativement au développement normal et atypique chez l'enfant, ainsi que la compréhension des facteurs de protection et de risque chez les jeunes en difficulté. Il sert également à favoriser l'application des stratégies d'intervention de prévention et de réadaptation pour soutenir la clientèle ainsi que ses proches. Il prépare aussi la personne étudiante à considérer, dans son intervention, la trajectoire de vie de la clientèle en difficulté ou délinquante, entre autres lorsqu'il y a présence de psychopathologies.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'analyser le fonctionnement de l'enfant et de la personne adolescente en difficulté pour évaluer les interventions à privilégier qui tiennent compte de ses facteurs de risque et de protection.

Les objectifs sont : comprendre le fonctionnement et les impacts de la structure légale qui encadre l'intervention; établir des liens entre le fonctionnement de la personne juvénile selon son contexte biopsychosocial et culturel ainsi que déterminer les interventions.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les lois applicables aux jeunes vulnérables, marginaux ou victimisés; les types d'interventions de l'État et leurs impacts; les caractéristiques et le contexte de vie social et culturel des jeunes en difficulté; les problématiques chez les jeunes en difficulté et leurs proches; les indicateurs de vulnérabilité, de marginalité et de victimisation; les indicateurs relatifs aux problèmes neurodéveloppementaux; les problèmes de comportement; les facteurs de protection; les stratégies d'adaptation; les pratiques adaptées en intervention.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante pose et répond à des questions des pairs ou de la personne enseignante, elle confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs. Elle donne ou reçoit des exemples et les commente.

En pratique, la personne étudiante donne et reçoit des exemples et les commente, donne et reçoit une rétroaction de ses pairs ou de la personne enseignante.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise les notions vues en classe et se prépare aux prochains cours.

PRÉALABLE RELATIF : 350-140-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Suivi en début de parcours, ce cours amène la personne étudiante à comprendre le développement de la personne adolescente et adulte. Il vise à distinguer le développement normal comparativement à un développement atypique.

Ce cours, couvrant la période de l'adolescence à l'âge adulte, permet de poursuivre l'étude du fonctionnement d'une personne selon son développement, ses transitions de vie et ses stratégies d'adaptation.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'expliquer les différentes influences qui déterminent la capacité d'adaptation des personnes adolescente et adulte à l'environnement dans lequel elles vivent, en tenant compte de leur contexte social et culturel.

Les objectifs de ce cours sont : expliquer les aspects du développement (physique, sexuel, cognitif, moral, affectif et social) de la personne adolescente et adulte; comprendre les facteurs qui influencent leur développement; décrire l'impact des principales transitions de vie propres à ces périodes de développement.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : l'évolution des caractéristiques et des besoins de la personne adolescente et adulte; les influences et les relations avec les parents, la fratrie, les amis et les autres personnes significatives; les problématiques susceptibles d'être rencontrées durant l'adolescence et l'âge adulte.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante pose et répond à des questions afin d'intégrer les notions théoriques et se familiariser avec le vocabulaire spécifique de la psychologie du développement. Elle réagit aux propos de la personne enseignante et de ses pairs. La personne étudiante offre et reçoit une rétroaction sur les exercices pratiques et le travail personnel.

En pratique, la personne étudiante effectue, individuellement ou en équipe, des exercices pratiques comme des analyses de textes et de vidéos, des études de cas, des discussions, des observations et des réflexions personnelles.

Comme travail personnel, la personne étudiante complète des exercices, se prépare aux cours et aux évaluations et réalise des travaux.

Session 3

601-103-MQ	3-1-4	2,66 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Littérature québécoise		
4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 601-101-MQ; 601-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude de la littérature québécoise, surtout celle du XXe siècle, et fait ressortir les liens entre la littérature et la société. Au moins trois oeuvres intégrales marquantes sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Le cours aborde, comme les deux précédents, les genres du récit, du théâtre et de la poésie et accorde une attention spéciale à l'essai sous forme d'extraits ou d'oeuvres complètes.

Le cours permet à la personne étudiante de situer des oeuvres de la littérature québécoise dans leur contexte sociohistorique et culturel, de les confronter au discours idéologique de leur temps et de les interpréter en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. La personne étudiante peut ainsi comparer des oeuvres et y relever des ressemblances et des différences significatives. En même temps, le cours l'amène à approfondir ses connaissances littéraires, à développer son regard critique et à mieux maîtriser la démarche d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation critique conçue comme un texte organisé d'au moins 900 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : tendances de la littérature québécoise; contexte des oeuvres étudiées; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture, notions spécifiques aux genres étudiés; méthodologie de la dissertation critique : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), justification du point de vue critique, choix pertinent des critères de comparaison, des arguments et des exemples, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, utilisation du vocabulaire propre à l'étude littéraire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit l'exposé magistral, note les éléments importants et participe aux discussions. Elle est appelée, dans des travaux et exercices faits seule ou en équipe, à s'approprier une démarche critique rigoureuse témoignant de sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents au programme et fait des travaux. Dans les travaux, elle porte une attention particulière aux exigences propres à la dissertation critique de même qu'à la qualité de l'expression.

109-103-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et autonomie		
4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 109-101-MQ; 109-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours termine la séquence des cours d'éducation physique.

Ce cours vise à amener l'étudiant à intégrer l'activité physique à son mode de vie et à faire de l'activité physique dans un contexte reflétant sa réalité sociale et environnementale, notamment par une meilleure connaissance des facteurs qui en facilitent la pratique. L'étudiant applique les acquis des deux premiers cours en faisant de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et en concevant, en exécutant et en évaluant un programme personnel d'activités physiques sous la supervision de son enseignant, d'autre part.

L'étudiant doit rechercher des solutions personnelles lui assurant un mieux-être durable et réaliser son programme à l'extérieur des heures de cours.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant les cours magistraux, l'étudiant suit les présentations des notions théoriques par l'enseignant sur les différentes notions théoriques, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés.

L'étudiant évalue d'abord ses possibilités et ses limites par rapport aux facteurs qui favorisent l'activité physique; ensuite, il établit ses priorités selon ses besoins, ses capacités, ses intérêts et ses facteurs de motivation. Enfin, il fixe les objectifs de son programme personnel en identifiant les critères de réussite et fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix, en respectant ses capacités et les règles de sécurité. Il doit, de plus, démontrer qu'il respecte une démarche visant l'efficacité de sa pratique, c'est-à-dire qui conduit à des effets bénéfiques sur la condition physique et à la maîtrise d'habiletés motrices.

En tenant un journal de bord, l'étudiant fait un compte rendu hebdomadaire des activités de son programme personnel, évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche, établit des liens significatifs entre les trois cours de la séquence et réfléchit à ses intentions de faire de l'activité physique régulièrement.

Hors classe, l'étudiant réalise les activités de son programme personnel en composant avec les contraintes qui sont associées à sa vie d'étudiant.

604-EN1-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
Anglais ensemble 1		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

Niveau 1		
604-100-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais de base		
4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau débutant ayant déjà quelques connaissances de l'anglais.

À la fin du cours, elle sera en mesure de comprendre et d'exprimer des messages simples en anglais.

Le cours permet de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'au moins 3 minutes, exprimé à un débit normal, et comportant un vocabulaire d'usage courant. Il permet de reconnaître le sens général et les idées principales d'un texte d'environ 500 mots et d'en faire un résumé ou de répondre à des questions en utilisant le vocabulaire et la syntaxe appropriés au niveau. Le cours amène à s'exprimer oralement de façon intelligible pendant environ 2 minutes, à participer à un dialogue avec prononciation, intonation et débit acceptables et à échanger ses idées sur un sujet donné. Enfin, le cours permet de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle et sont tirés de documents authentiques de langue anglaise dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe, et à participer aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. La personne étudiante prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, les activités se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter les travaux hebdomadaires : lecture de textes et de travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 2		
604-101-MQ	2-1-3	2,00 unités
Langue anglaise et communication		
4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau intermédiaire. À la fin du cours, elle sera en mesure de communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Le cours permet de reconnaître le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'environ 5 minutes. Il permet aussi de reconnaître le sens général, les idées abstraites et les idées principales d'un texte d'intérêt général d'environ 750 mots. Le cours amène à s'exprimer oralement pendant au moins 3 minutes de façon intelligible, structurée et cohérente, sur un sujet d'intérêt général. Enfin, le cours amène à rédiger et à réviser un texte clair et cohérent d'au moins 350 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Certains textes sont choisis pour faciliter la compréhension et l'utilisation de formes spécifiques de l'anglais. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : manuels et grammaires, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe, et à participer aux activités suivantes : discussions, dialogues, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Finalement, la personne étudiante prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, les activités se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter divers travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 3		
604-102-MQ	2-1-3	2,00 unités
Langue anglaise et culture		
4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau intermédiaire avancé. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes socioculturels.

Le cours permet d'identifier les idées essentielles d'un message après une seule écoute, et de déterminer précisément les éléments suivants d'un texte écrit : le sens général, les principaux éléments, les éléments secondaires, la structure, et l'intention de l'auteur. Le cours amène à s'exprimer oralement pendant au moins 5 minutes sur un sujet, en faisant référence à un ou à plusieurs documents et en utilisant un vocabulaire pertinent avec une prononciation, une intonation et un débit généralement corrects. Enfin, le cours permet de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent de 450 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles, et ce, avec une application convenable des codes grammatical et orthographique, une utilisation généralement correcte des temps de verbe et une variété de structures de phrases. De plus, la personne étudiante doit démontrer qu'elle peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, le travail consiste à participer aux activités suivantes seul, à deux ou en groupe : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes, de répondre à des questions et de faire des résumés.

Au laboratoire, le travail consiste à écouter des enregistrements, à regarder des vidéos, à converser, à s'enregistrer et à analyser sa conversation au moyen d'équipements spécialisés et d'Internet. Il est nécessaire de prendre des notes, de répondre à des questions et de rédiger des résumés.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, recherches, et correction de la grammaire afin de se préparer les évaluations orales et écrites.

Niveau 4		
604-103-MQ	2-1-3	2,00 unités
Culture anglaise et littérature		
4SA3 Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale s'adresse à une personne étudiante de niveau avancé. Il se veut une introduction à la littérature de langue anglaise. Il vise aussi à développer une capacité de réflexion et d'analyse dans le domaine des lettres.

Le cours présente les concepts et les notions de base en analyse littéraire à l'aide de textes tirés de divers genres d'oeuvres. Il amène progressivement à maîtriser les outils et les méthodes d'analyse permettant de rédiger et de réviser une analyse littéraire conçue comme un texte organisé d'au moins 550 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée des méthodes de révision. La personne étudiante doit démontrer un degré assez élevé de précision dans l'appropriation des codes grammatical, syntaxique et orthographique, en plus d'effectuer une correction appropriée du texte. Elle doit aussi présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.

Ce cours comporte deux volets : d'abord, la manière d'aborder une nouvelle par les éléments de la fiction (temps et lieu, schéma narratif, caractérisation) et par les éléments du style littéraire (symbolisme, humour, ironie, figures de style); ensuite, la manière d'aborder un poème par l'analyse formelle, l'analyse littéraire et le thème.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à suivre la présentation magistrale de la théorie, à participer activement au cours en posant des questions et en partageant ses connaissances. Également, la personne étudiante présente oralement l'analyse d'une oeuvre littéraire ou socioculturelle en anglais, prend des notes et effectue certains travaux (tests de compréhension, rédactions courtes). Pour la rédaction et la révision de fin de session, elle peut exploiter les notions d'analyse littéraire acquises pendant le cours, en utilisant le vocabulaire approprié. À l'occasion, des versions cinématographiques de textes déjà étudiés seront visionnées, en vue d'une analyse comparative.

Hors classe, le travail personnel consiste à faire des lectures, à répondre à des questions de compréhension de texte et à effectuer des travaux écrits (résumés, analyses comparées, etc.), tout en portant une attention particulière à la qualité de l'expression afin de se préparer aux évaluations orales et écrites.

COM-012	2-1-3	2,00 unités
Cours complémentaire 2		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Techniques d'intervention en criminologie doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).
Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire : le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

310-30B-AH	1-2-1	1,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Stages d'observation		
02ET	Explorer la profession (atteinte partielle)	
02EY	Observer la personne et/ou le groupe (atteinte partielle)	
02F0	Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention (atteinte partielle)	

PRÉALABLES RELATIFS : 310-10B-AH; 310-11B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de milieu de parcours constitue le premier contact de la personne étudiante avec les milieux de pratique en « Techniques d'intervention en criminologie », la clientèle qui s'y trouve et les personnes intervenantes qui y oeuvrent. Il constitue une suite logique à l'introduction à la profession de la personne intervenante en criminologie de même qu'aux notions d'observation développées. Les stages réalisés permettent également à la personne étudiante de valider ou d'invalidier ses idées préconçues à l'égard de différents milieux, d'observer et porter une vigilance quant aux différents protocoles et procédures de sécurité des milieux, et ce, afin de progresser dans sa réflexion quant aux choix de ses futurs stages et, par extension, l'orientation qu'elle souhaite donner à sa carrière. La réalisation de stages dans différents milieux l'amène aussi à faire des liens entre les notions éthiques apprises et la réalité des milieux tout en considérant avec respect le contexte social et culturel.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'observer une personne, un groupe et un lieu ainsi que de se situer à l'égard des fonctions de la personne intervenante en criminologie.

Les objectifs de ce cours sont : analyser les lieux et le matériel; analyser une ou des clientèles juvéniles ou adultes et adhérer aux attitudes professionnelles.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les ressources institutionnelles, intermédiaires et communautaires pour les clientèles juvéniles et adultes; les habiletés de communication; les outils d'observation; les attitudes professionnelles; les pièges à éviter pour une personne étudiante, de la recherche d'un milieu de stage; le fonctionnement des milieux au quotidien; les interactions avec la clientèle; les différentes fonctions d'une personne intervenante en criminologie.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En rencontre, la personne étudiante confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs, donne et reçoit des exemples et un rétroaction, participe à des exposés qui lui permettent de comprendre les caractéristiques des divers milieux de stage, des manières de rechercher un milieu de stage, l'éthique professionnelle et des pièges à éviter en stage.

En stage, la personne étudiante observe le milieu physique, les interventions et la clientèle, le fonctionnement des milieux visités, les services qu'ils offrent et les fonctions de la personne intervenante.

Comme travail personnel, la personne étudiante planifie sa présence dans les divers milieux, consigne les observations réalisées en stage en rédigeant des rapports et prépare sa participation aux ateliers.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Intervenant(e) et droit 2

02F3 Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 310-22B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de mi-parcours permet à la personne étudiante d'approfondir ses connaissances juridiques et légales liées à la personne délinquante ainsi qu'au travail de la personne intervenante en criminologie. Les connaissances acquises dans ce cours permettent à la personne étudiante une meilleure compréhension de ses droits, obligations, pouvoirs et responsabilités afin d'adapter ses interventions. De plus, elle est sensibilisée aux enjeux juridiques et légaux qui s'appliquent aux personnes délinquantes, aux personnes victimes et à leur entourage ainsi qu'à des procédures administratives. Outre le droit pénal, les lois à caractère social sont au cœur du cours.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale.

Les objectifs sont : comprendre les répercussions des décisions judiciaires; distinguer les responsabilités légales et civiles de la personne intervenante en criminologie.

Les principaux éléments de contenu sont : la distinction des conditions relatives aux décisions judiciaires, notamment au casier judiciaire ainsi que la demande de suspension de ce dernier; la reconnaissance des conséquences des décisions judiciaires, principalement en ce qui a trait à l'identification des personnes criminelles, l'identification par les empreintes génétiques, le registre des personnes délinquantes sexuelles et les personnes délinquantes dangereuses, les droits des personnes victimes et de leurs proches; la reconnaissance de la portée des jugements administratifs, particulièrement en ce qui concerne les personnes accusées atteintes de troubles mentaux et les personnes victimes de discrimination en vertu de la « Charte des droits et libertés de la personne »; la reconnaissance des exigences relatives à la production d'un témoignage et la reconnaissance des exigences relatives à la consignation de l'information.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

La personne étudiante reçoit et donne des exemples et les commente, confronte ses idées avec la personne enseignante, une personne invitée ou ses pairs. Elle établit des comparaisons, le cas échéant.

En pratique, la personne étudiante établit des liens entre le cadre juridique et sa future pratique professionnelle dont certains peuvent être basés sur des documents audiovisuels.

Comme travail personnel, la personne étudiante se prépare aux prochains cours. Elle peut également être amenée à faire une recherche d'informations juridiques en lien avec son futur rôle de personne intervenante en criminologie.

310-32B-AH	2-1-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Jeunes et délinquance		
02F0	Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention (atteinte partielle)	
02F3	Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale (atteinte partielle)	
02F7	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne délinquante (atteinte partielle)	

PRÉALABLES RELATIFS : 310-12B-AH; 310-22B-AH; 350-200-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Suivi en milieu de parcours, ce cours amène la personne étudiante à déterminer les interventions auprès de la clientèle juvénile contrevenante, tout en considérant les impacts des interventions policières et des décisions judiciaires, le contexte légal, les services offerts et les partenaires. La personne étudiante applique des mesures sécuritaires aux plans préventif et correctif. Elle met à contribution ses acquis quant à sa compréhension du développement normal ainsi qu'atypique chez l'enfant et la personne adolescente, sa compréhension des facteurs de risque et de protection reliés au processus de passage à l'acte d'une personne adolescente délinquante, ainsi que celle sur le système judiciaire. Ce cours prépare la personne étudiante à appliquer des stratégies d'intervention, de prévention et de réadaptation, ceci pour encadrer et soutenir la clientèle juvénile contrevenante.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de déterminer le fonctionnement de la jeune personne contrevenante, les conséquences de sa délinquance, ainsi que les interventions à privilégier qui tiennent compte de ses facteurs de protection, de ses besoins criminogènes, de la gestion du risque, du cadre légal et des mesures sécuritaires.

Les objectifs sont : comprendre le fonctionnement et les impacts de la structure légale qui encadrent l'intervention auprès des jeunes personnes contrevenantes; comprendre le fonctionnement de la jeune personne contrevenante ainsi que les répercussions de sa délinquance et déterminer des interventions sécuritaires

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les lois applicables aux jeunes personnes contrevenantes; les types d'interventions policières; les peines spécifiques; les types de délits; les conditions légales imposées; la réaction sociale; les problématiques de délinquance juvénile; les profils et les typologies; les motifs et les croyances reliés au passage à l'acte; les prédictors du risque de récidive et de dangerosité; les caractéristiques de la jeune personne contrevenante selon son contexte social et culturel; les pratiques adaptées en intervention; des stratégies sécuritaires à des fins préventives et correctives.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante pose et répond à des questions, confronte ses idées avec ses pairs et la personne enseignante.

En pratique, la personne étudiante donne et reçoit des exemples et les commente, donne et reçoit une rétroaction de ses pairs ou de la personne enseignante.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise les notions vues en classe et se prépare aux prochains cours.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Adultes en difficulté et délinquance

02F0 Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention (atteinte partielle)

02F7 Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne délinquante (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 310-12B-AH; 310-22B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de mi-parcours permet à la personne étudiante d'appliquer des concepts relatifs à la criminalité, la vulnérabilité et les difficultés auxquelles est confrontée la clientèle adulte. Elle est amenée à faire une évaluation de la situation globale de l'adulte en difficulté en considérant le contexte social et culturel. Ultiment, elle élabore une stratégie d'intervention, fait l'évaluation du risque et détermine les interventions à prioriser en tenant compte des différents milieux et des enjeux de sécurité.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'élaborer une stratégie d'intervention pour une personne délinquante adulte qui tient compte des enjeux de sécurité.

Les objectifs de ce cours sont : examiner la situation de la personne; examiner les répercussions de la conduite marginale ou délinquante de la personne; déterminer les interventions appropriées tout en s'assurant que sa sécurité ainsi que la sécurité de la clientèle, des collègues, des partenaires et de la population est assurée.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les principales problématique et caractéristiques de la personne adulte marginale ou délinquante selon le contexte social et culturel; les types de délits ou de crimes; les profils et les typologies; les prédictors du risque de récidive et de dangerosité; les meilleures pratique d'intervention auprès d'une clientèle adulte en difficulté ou délinquante; les mesures préventives et correctives.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante échange avec la personne enseignante et les pairs, elle partage ses observations dans le but d'affiner et d'élargir sa compréhension des sujets. Cette participation active lui permet de poser un regard plus critique sur sa maîtrise des concepts clés en matière d'intervention auprès d'une personne adulte en difficulté ou délinquante.

En pratique, la personne étudiante analyse des cas réels et fictifs présentés de différentes façons.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise les concepts vus en classe et se prépare aux prochains cours.

310-34B-AH	1-2-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Stratégies d'intervention 1		
02EZ Travailler en équipe (atteinte partielle)		
02F2 Effectuer des interventions de proximité (atteinte partielle)		
02FE Encadrer la personne soumise à des contraintes légales (atteinte partielle)		

PRÉALABLES RELATIFS : 310-11B-AH; 310-20B-AH; 310-21B-AH; 310-23B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours, situé en milieu de parcours du programme, a pour but d'amener la personne étudiante à accompagner et à faire des interventions au quotidien auprès d'une personne ou d'un groupe vulnérable, marginal, victimisé ou délinquant, en fonction de leurs besoins et selon une approche relationnelle socialement et culturellement adaptée. Il s'appuie sur des techniques de communication ainsi que des stratégies d'intervention dont les techniques de modification du comportement. Les notions acquises sont réutilisées dans les divers cours ainsi que dans les stages du programme.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'effectuer des interventions de proximité avec une clientèle juvénile ou adulte, auprès de la personne ou d'un groupe, soumise à différentes contraintes légales.

Les objectifs de ce cours sont : accompagner une personne ou un groupe dans son quotidien; encadrer une personne ou un groupe dans le déroulement des activités, des routines et des déplacements; effectuer une procédure d'admission; collaborer avec ses collègues afin d'échanger des informations et prévenir les conflits.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : la dynamique de groupe; les techniques et les stratégies de communication; les contraintes légales; les différentes routines des milieux de vie; les techniques de modification du comportement; les attitudes à privilégier dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement au quotidien; des outils de transmission de l'information incluant des outils de suivi, d'accompagnement et de surveillance; la prévention et la gestion des conflits.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante développe sa capacité à analyser une situation pour en dégager des pistes d'intervention sous l'angle de la clientèle et du contexte.

En pratique, la personne étudiante participe à des mises en situation et utilise des outils pour évaluer ses interventions. Elle cible des stratégies à mettre en oeuvre pour entrer en relation ou modifier des attitudes ou des comportements chez la clientèle. Elle développe des habiletés et des attitudes professionnelles requises auprès de la personne ou du groupe ainsi qu'au bon fonctionnement d'une équipe.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise les notions vues en classe et se prépare aux prochains cours.

Session 4

601-AEB-AH

2-2-2

2,00 unités

Français (langue et littérature) (601)

Écriture et communication

4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale propre en français s'élabore en continuité avec les trois cours de français de la formation générale commune. Il est conçu de façon à s'ouvrir aux divers champs d'études des personnes étudiantes. Il s'inscrit également dans une perspective d'ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures. Dans la logique du projet éducatif du Collège, il participe à la formation d'un citoyen ou d'une citoyenne responsable, dans une société en continuel devenir.

Le cours a pour objets d'étude privilégiés la théorie de la communication et des oeuvres appartenant aux littératures étrangères, c'est-à-dire à des corpus autres que français et québécois. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude.

Le cours amène la personne étudiante à reconnaître le processus de la communication à l'oeuvre dans différents types de discours littéraires ou non littéraires, d'ordre culturel ou d'un autre ordre. À cet égard, le cours permet à la personne étudiante de fréquenter des oeuvres issues des littératures étrangères. Les oeuvres et les thèmes traités sont choisis notamment en fonction des regroupements de programmes : ainsi, dans le regroupement A, l'accent est mis sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et la réalité; dans le regroupement B, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et l'idéologie; dans le regroupement C, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le processus de création lui-même. Enfin, l'étudiant, placé dans des contextes d'interaction variés, est amené à produire différents types de discours organisés, écrits et oraux, du type informatif, incitatif ou expressif, élaborés à partir d'un plan - un enchaînement logique des idées en vue de la cohérence d'ensemble - et en fonction de la situation et de l'objectif de communication. Ces discours écrits et oraux permettront éventuellement à la personne étudiante d'établir des liens entre le contenu littéraire du cours et son champ d'études.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : théorie de la communication : composantes du schéma de la communication, définition des six fonctions du langage, classement des messages oraux et écrits, caractéristiques de la communication orale et de l'expression écrite, etc.; lecture et analyse d'oeuvres de la littérature étrangère : contexte sociohistorique des oeuvres étudiées et contexte de communication, caractéristiques internes des oeuvres, procédés d'écriture, thèmes, etc.; production et présentation de discours écrits et oraux du type informatif, critique ou expressif (plan de rédaction, respect de la situation et de l'objectif de communication, choix judicieux des moyens d'expression, précision et richesse du vocabulaire, etc.).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit la présentation de la matière, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle est appelée, dans les travaux et exercices faits seule ou en équipe, à développer sa capacité de produire différents types de discours écrits et oraux, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les textes au programme et fait des travaux. Dans les travaux, elle porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-AEB-AH	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
Éthique et politique		
4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à discerner les dimensions éthique et politique des problèmes de la vie contemporaine et à porter à leur égard un jugement critique autonome. Dans ce cours, l'étudiant se familiarise avec les notions de base de la philosophie morale ainsi qu'avec certaines théories et thèmes de la philosophie politique dont voici quelques exemples : pouvoir, justice, libéralisme, relativisme, utilitarisme, universalisme, rationalisme et humanisme.

Prenant ainsi connaissance de la pertinence du questionnement philosophique sur l'action individuelle et collective, l'étudiant s'exerce à formuler des questions éthiques et politiques relatives à des enjeux et à des débats actuels - en lien, par exemple, avec l'environnement, le multiculturalisme, la laïcité, les droits de l'homme ou le progrès technologique - et à défendre une position éclairée et argumentée à propos des problèmes qu'ils soulèvent. Il applique à des situations choisies, notamment dans son champ d'études, les notions et les théories appropriées.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés ou à des débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse ou de critique.

Au terme du cours, il rédige une dissertation d'un minimum de 900 mots, dans laquelle il justifie une position critique à propos d'une situation problématique, en appréciant divers choix d'actions possibles, à la lumière des théories philosophiques étudiées. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

604-BBB-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
Anglais ensemble 2 famille B		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

Niveau 1		
604-AEX-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais programme de base		
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)	

PRÉALABLE ABSOLU : 604-100-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau débutant de formation générale commune en anglais 604-100. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de comprendre et d'exprimer des messages simples en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont revues et intégrées au champ d'études.

Les principaux objectifs de cours sont : dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral authentique et d'un texte écrit, s'exprimer oralement pendant deux minutes en s'assurant de la pertinence de ses propos, rédiger et réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée de méthodes de révision.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des personnes étudiantes. Les documents sont tirés de médias authentiques de langue anglaise authentique, dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe et à participer aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert aussi d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 2

604-AEB-AH

2-1-3

2,00 unités

Anglais programme 1

4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau intermédiaire de formation générale commune en anglais 604-101 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants : AEA Sciences et technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, ainsi que AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener à communiquer avec une certaine aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans le champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont utilisées dans un contexte spécialisé. La personne étudiante écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques des programmes de son regroupement.

Les objectifs principaux de ce cours sont : reconnaître le sens général et les idées principales d'un message oral (d'environ 5 minutes) ou écrit (d'environ 750 mots), utiliser l'information pertinente à la tâche, livrer un message oral (d'au moins 3 minutes) riche en information et utiliser la terminologie appropriée, produire des textes comprenant des idées et des expressions nouvelles (d'environ 350 mots), en portant attention à leur cohérence et à leur clarté ainsi qu'aux codes grammatical et orthographique et démontrer une utilisation appropriée de stratégies de révision. Dans ses communications (orales et écrites), la personne étudiante assure une adéquation entre le procédé de communication choisi, le type de document et le contexte de communication et rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : manuels, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, ou en équipe et à participer aux activités suivantes : discussions, dialogues, débats, présentations orales, jeux de rôles, lectures et rédactions d'une variété de textes à des fins spécifiques, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 3		
604-AFB-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais programme 2		
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)	

PRÉALABLE ABSOLU : 604-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau intermédiaire avancé de formation générale commune en anglais 604-102 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants : AEA Sciences et Technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, AEC Arts, lettres et communications graphiques. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer avec aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Dans ce cours, les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont maintenant utilisées dans un contexte spécialisé. La personne étudiante écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques aux programmes de son regroupement.

Les objectifs principaux de ce cours sont : reconnaître le sens général d'un message oral ou écrit et utiliser l'information pertinente pour accomplir une tâche précise, reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références, livrer un message oral riche en information en utilisant la terminologie appropriée, produire des communications écrites d'environ 450 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en portant attention à leur cohérence et à leur clarté, et aux codes grammatical, syntaxique et orthographique.

De plus, la personne étudiante doit démontrer une utilisation appropriée des méthodes de révision. En communiquant oralement et par écrit, elle s'assure que le procédé de communication choisi cadre avec le type de document et le contexte de communication afin de rendre le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler individuellement, à deux ou en groupe, et à participer aux activités suivantes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, et travaux connexes à la lecture, à l'écriture (rédaction et révision de textes à des fins spécifiques), et à une prise de conscience des erreurs typiques de l'écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, correction de la grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 4

604-AFX-AH

2-1-3

2,00 unités

Anglais programme 3

4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-103-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau avancé de formation générale commune en anglais 604-103. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer de façon nuancée en anglais et de développer son esprit critique.

Les principaux objectifs de cours sont : de communiquer un message oral substantiel, de rédiger et de réviser un texte (d'environ 550 mots) comprenant des idées et des expressions nouvelles liées à son champ d'études, en plus de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision. Discours et écrit doivent être accessibles à un non-expert. Pour la lecture, les outils et les méthodes sont présentés en classe pour analyser des textes complexes. La personne étudiante doit démontrer une reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. Elle doit aussi pouvoir s'exprimer en anglais en employant des sources de langue française et en utilisant une formulation appropriée et une terminologie équivalente.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe et à participer aux activités suivantes : discussions, lectures d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture et à l'écriture (de courts textes mettant en valeur des aspects précis du processus de rédaction déjà vus en classe). De plus, la personne étudiante pose des questions et partage ses connaissances.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lectures, rédactions, recherches et préparation de notes pour les activités orales afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites. Le projet de fin de session consiste à rédiger un texte lié à son champ d'études, en portant une attention particulière à la qualité de l'expression.

310-40B-AH	0-3-1	1,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Stage de proximité		
02F2 Effectuer des interventions de proximité (atteinte partielle)		

PRÉALABLES RELATIFS : 387-113-AH; 310-30B-AH; 310-34B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce stage de mi-parcours s'appuie sur les connaissances développées de la fonction et des responsabilités d'une personne intervenante en criminologie, sur des principes d'observation, sur la compréhension des inégalités et de l'exclusion sociale de même que sur des stratégies d'intervention. Il lui permet de découvrir un milieu d'intervention dans lequel elle assume des responsabilités de la personne intervenante en criminologie. Elle effectue notamment des interventions ponctuelles auprès de la clientèle juvénile ou adulte selon une approche relationnelle socialement et culturellement adaptée. La personne étudiante initie le contact avec la clientèle vulnérable, marginale, victime ou contrevenante qui fréquente le milieu. Elle collabore à l'encadrement des activités et des routines et transmet toute information pertinente liée à la clientèle aux collègues de la ressource.

À la fin de ce cours, en collaboration avec l'équipe du milieu, la personne étudiante sera en mesure d'effectuer des interventions ponctuelles auprès de la clientèle selon une approche respectueuse de la personne en tenant compte de son contexte social et culturel.

Les objectifs sont : entrer en contact avec la clientèle; encadrer le déroulement des activités et des routines; transmettre de l'information à des collègues.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : la fonction de personne intervenante en criminologie; les étapes d'une approche respectueuse de la personne en tenant compte de son contexte social et culturel; l'organisation et l'encadrement des activités et de la routine de la clientèle; la transmission des informations aux collègues; le travail en équipe et les attitudes professionnelles.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En rencontre, la personne étudiante rapporte et échange avec ses pairs et la personne enseignante à propos de situations vécues en stage avec la clientèle et les collègues. Elle offre ou reçoit une rétroaction sur des propos échangés et donne ou reçoit des exemples pour enrichir la discussion.

En stage, la personne étudiante entre en contact avec la clientèle, participe à l'encadrement des activités et de la routine de celle-ci et échange avec les collègues du milieu.

Comme travail personnel, la personne étudiante prépare ses rencontres avec ses pairs et la personne enseignante et réalise les travaux dirigés exigés. Elle poursuit sa démarche d'introspection quant à ses forces et ses défis liés à la pratique de la profession.

310-41B-AH	3-1-3	2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Dépendances		
02F9 Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne dépendante (atteinte complète)		

PRÉALABLE RELATIF : 310-20B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de mi-parcours permet à la personne étudiante de comprendre la problématique de la dépendance ainsi que la réalité et les difficultés vécues par une personne juvénile ou adulte dépendante et son entourage. Il permet aussi de se familiariser avec des pratiques d'intervention à préconiser auprès d'une personne dépendante. Ainsi, la personne étudiante est amenée à réaliser une évaluation de la situation globale de la personne aidée et à déterminer conjointement avec elle les besoins à prioriser, en tenant compte des aspects socioculturels et des lois en vigueur. Finalement, elle se familiarise avec les ressources et services susceptibles de répondre aux besoins d'une personne dépendante et détermine les plus adaptés.

À la fin de ce cours, la personne étudiante est en mesure de déterminer les interventions à privilégier, selon les meilleures pratiques, après avoir examiné la situation d'une personne dépendante et les répercussions engendrées par sa dépendance.

Les objectifs de ce cours sont : comprendre les différents indices de la personne dépendante et les facteurs associés à sa dépendance; comprendre les conséquences de sa consommation et l'impact qu'elle peut avoir sur les proches et déterminer les meilleures interventions à prioriser selon ses besoins.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les caractéristiques de différentes dépendances; les facteurs de risque, de protection et de maintien; les impacts individuels, sociaux, judiciaires et sur l'entourage; les meilleures approches et techniques d'intervention en dépendance; les ressources existantes.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante identifie les différents types de dépendances, leurs caractéristiques et leurs effets. Elle échange avec la personne enseignante et les pairs sur les perceptions et les croyances.

En pratique, la personne étudiante analyse des cas réels et fictifs présentés de différentes façons.

Comme travail personnel, la personne étudiante se prépare aux exercices à venir en classe en s'appropriant ou en révisant les notions pertinentes ou termine les tâches débutées en classe.

310-42B-AH	2-1-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Modèles et techniques d'intervention 2		
02F4 Explorer des techniques d'intervention (atteinte partielle)		
02F5 Concevoir un plan d'intervention (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 310-21B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de mi-parcours permet à la personne étudiante d'appliquer différentes approches cliniques, d'utiliser des outils d'évaluation et des techniques d'intervention qui y sont associés, pour répondre aux besoins des clientèles juvénile et adulte tout en considérant le contexte social et culturel. La personne étudiante est amenée à comprendre des enjeux éthiques liés à l'intervention et à ses responsabilités propres à sa fonction de personne intervenante en criminologie. Elle rédige le plan d'intervention.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de rédiger un plan d'intervention en choisissant les modalités et techniques d'intervention pertinentes à l'égard des besoins d'une personne, tout en considérant les enjeux éthiques reliés à la fonction de la personne intervenante en criminologie.

Les objectifs de ce cours sont : utiliser des modalités et des techniques reliées aux approches cliniques afin de répondre aux besoins de la personne; rédiger un plan d'intervention; comprendre des enjeux éthiques propres aux responsabilités de la personne intervenante en criminologie.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les approches cliniques; les outils d'évaluation et d'intervention des techniques d'intervention, les défis selon le contexte d'interventions; les enjeux éthiques propres aux responsabilités de la personne intervenante en criminologie; la priorisation des besoins, des objectifs et des moyens qui en découlent; la rédaction d'un plan d'intervention.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, par le biais d'échanges et de discussions avec la personne enseignante et les pairs, la personne étudiante partage ses observations dans le but d'affiner et d'élargir sa compréhension des sujets. Ces actions lui permettent de poser un regard plus critique sur son évaluation et la priorisation des besoins d'une personne et sur sa maîtrise des différentes approches cliniques et des techniques d'intervention.

En pratique, la personne étudiante analyse des cas réels et fictifs présentés de différentes façons, participe à des activités de modelage, à des scénarios touchant la réalité du milieu du travail. Elle donne et reçoit une rétroaction de la part de la personne enseignante et de ses pairs.

Comme travail personnel, la personne étudiante se prépare aux exercices à venir en classe en s'appropriant ou en révisant les notions pertinentes ou termine les tâches débutées en classe.

310-43B-AH	2-2-3	2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Prévention et animation en intervention de groupe		
02EZ Travailler en équipe (atteinte partielle)		
02F1 Collaborer à la mise en oeuvre d'une stratégie de prévention (atteinte partielle)		
02FB Animer une activité (atteinte partielle)		

PRÉALABLES RELATIFS : 310-20B-AH; 310-23B-AH; 310-32B-AH et 310-33B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de mi-parcours s'appuie sur les connaissances des clientèles vulnérables, marginales, victimes ou délinquantes juvéniles et adultes. Il permet à la personne étudiante d'utiliser l'animation comme outil d'intervention en se basant sur des notions de communication. Les apprentissages réalisés sont réinvestis dans le cadre des stages d'intervention prévus en dernière année de formation.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de réaliser des activités de prévention et de réadaptation, et ce, en tenant compte des besoins et des problématiques de la clientèle selon son contexte social et culturel.

Les objectifs de ce cours sont : appliquer le travail de collaboration afin de s'informer sur les besoins de la clientèle; organiser les activités, animer les activités et évaluer ses interventions.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les concepts et les types de prévention; les caractéristiques et composantes du groupe; les principes de croissance du groupe; les types de climats et ses facteurs d'influence; les niveaux de participation et d'intervention; les axes de participation; les aptitudes requises d'une personne intervenante en animation; les types d'animation; les problèmes rencontrés en animation; les motivations à la participation; les mécanismes de défense psychologiques d'un groupe; les dynamiques de conflits en contexte d'animation de groupe; les techniques d'animation et les stratégies d'intervention préventives et réadaptatives en fonction des besoins de la clientèle et des pratiques du milieu; la collecte efficace d'informations, les différentes étapes de planification pour concevoir une activité; les outils d'évaluation et la rétroaction.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs, offre et reçoit une rétroaction sur les exercices pratiques et le travail personnel. Elle fait des recherches et les partage pour cerner la clientèle et orienter ses activités.

En pratique, la personne étudiante tour à tour pratique des interventions, joue le rôle de personnes clientes et assiste à d'autres interventions réalisées par les pairs afin de donner une rétroaction dirigée. Elle est également amenée à planifier et à organiser une activité adaptée à une clientèle.

Comme travail personnel, la personne étudiante poursuit des recherches pour cerner la clientèle et parfaire sa compréhension de celle-ci. Elle pratique des techniques d'intervention et se prépare aux prochains cours.

310-44B-AH	2-2-3	2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Stratégies d'intervention 2		
02FC Mettre en oeuvre une stratégie d'intervention en réadaptation (atteinte complète)		
02FE Encadrer la personne soumise à des contraintes légales (atteinte partielle)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 310-32B-AH; 310-33B-AH, 310-34B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours, situé en milieu de parcours, permet à la personne étudiante d'élaborer et de mettre en oeuvre une stratégie de réadaptation en utilisant des techniques de communication, des stratégies d'intervention et des techniques de modification du comportement. Elle adopte une approche relationnellement et culturellement appropriée ainsi qu'une conduite professionnelle adéquate. Les apprentissages réalisés sont réinvestis dans les stages d'intervention prévus en dernière année de formation.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de mettre en oeuvre et d'évaluer une stratégie d'intervention en réadaptation auprès d'une clientèle juvénile ou adulte soumise à différentes contraintes légales.

Les objectifs de ce cours sont : encadrer la personne; tenir des rencontres de suivi; assister la personne dans ses démarches; orienter la personne vers des ressources, des programmes et des services de réinsertion sociale et évaluer les résultats de la stratégie adoptée.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : des contraintes légales; des techniques et des stratégies de communication; des techniques de modification du comportement; des besoins ciblés en réadaptation; des stratégies de réadaptation incluant ses objectifs, ses moyens et son plan d'intervention; des ressources à impliquer dans la stratégie; des moyens de collaboration avec des partenaires; transmission d'informations sur des ressources et des services; des indicateurs de réussite des interventions.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante développe sa capacité à analyser une situation pour en dégager des pistes d'intervention sous l'angle de la clientèle et du contexte.

En pratique, la personne étudiante participe aux mises en situation et utilise des outils pour évaluer ses interventions. Elle cible des stratégies à mettre en oeuvre pour entrer en relation, identifie des besoins en réadaptation afin de modifier des attitudes ou des comportements chez la clientèle. Elle identifie et assure une collaboration avec les ressources nécessaires pour répondre aux besoins de la clientèle. Elle poursuit sa démarche d'introspection quant à ses habiletés d'intervention reliées à la pratique de la profession.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise les notions vues en classe et se prépare aux prochains cours.

Session 5

109-500-AH

0-4-2

2,00 unités

Éducation physique (109)

Protection de l'intégrité physique et intervention d'urgence

02F0 Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention (atteinte partielle)

COREQUIS : 310-52B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de fin de parcours s'appuie entre autres sur des notions liées à l'activité physique et aussi sur des notions de protection. Il permet à la personne étudiante de s'outiller afin de faire face à des situations pouvant compromettre sa sécurité ou celle d'autres personnes ainsi que des situations nécessitant l'application de techniques de soins d'urgence.

Ce cours comporte deux volets à double réussite : la protection et de son intégrité physique et l'application de techniques de soins d'urgence.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'effectuer des interventions relatives à la sécurité des personnes en appliquant des techniques de premiers soins et de protection de son intégrité physique.

Les objectifs de ce cours sont : reconnaître les signes et symptômes; évaluer la situation d'urgence; déterminer les actions à poser; effectuer les premiers soins qui s'imposent; démontrer sa capacité à protéger son intégrité physique; évaluer la dangerosité de la situation; reconnaître les signes précurseurs d'une agression physique; adopter des stratégies défensives de base adaptées à la situation.

Les principaux thèmes abordés dans cette partie du cours sont : les obstructions; les urgences respiratoires; les urgences circulatoires; la réanimation cardio-respiratoire (RCR) et l'utilisation d'un défibrillateur cardiaque (DEA); les soins de plaies; les blessures à la tête, au cou et à la colonne vertébrale; les blessures aux os, aux muscles et aux articulations; les urgences médicales soudaines; les maladies liées à l'environnement et les empoisonnements; les signes précurseurs d'une agression physique; les principes de défense par exemple la distance, la position, l'attitude, l'esquive, la vitesse et la justesse de réaction, la riposte, l'échelle d'agressivité, la confiance et la maîtrise de soi, de même que le contact avec les autres et également les techniques de contention.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En pratique, la personne étudiante expérimente différentes situations d'urgence pour lesquelles elle doit porter secours. Les mises en situation se construisent avec des pairs qui sont appelés à simuler des urgences. La personne étudiante expérimente différentes situations de crise qui mettent en jeu son intégrité physique pour lesquelles, ici aussi, les mises en situation se construisent avec des pairs qui sont appelés à simuler des comportements plus ou moins agressifs ou violents prédéterminés et choisis parmi différents types de menaces physiques, de saisies, de frappes, d'attaques avec un objet et d'étranglements.

Comme travail personnel, la personne étudiante réalise des exercices dirigés et se prépare aux prochains cours. Elle doit pratiquer des techniques de soins et des techniques défensives pour en favoriser la maîtrise.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Santé mentale

02FA Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne touchée par un problème de santé mentale (atteinte complète)

PRÉALABLE RELATIF : 350-200-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours, situé en fin de parcours, s'appuie sur des notions de psychologie et permet à la personne étudiante de développer des habiletés nécessaires pour composer avec une personne vulnérable, marginale, victime ou délinquante présentant un problème de santé mentale. Il favorise la relation d'aide, selon une approche respectueuse de la personne, en tenant compte du contexte social et culturel et en collaborant avec l'équipe du milieu et les partenaires.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de déterminer les interventions à effectuer auprès d'une personne présentant un problème de santé mentale.

Les objectifs sont : comprendre les indices et les facteurs associés à différents troubles de santé mentale; comprendre les conséquences et les impacts des différents troubles de santé mentale et déterminer les meilleures interventions à prioriser selon ses besoins.

Les principaux éléments de contenu sont : les bases de l'intervention en santé mentale; les approches d'interventions, dont le modèle biopsychosocial; les facteurs de risque et de protection; les caractéristiques, les symptômes et les manifestations des différents troubles mentaux; les besoins, les interventions adaptées ainsi que les ressources ou partenaires reliés aux personnes aux prises avec les différentes problématiques en santé mentale; l'usure de compassion et le traumatisme vicariant.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante prend part et réagit aux sujets discutés. Elle acquiert des connaissances théoriques afin de déterminer les interventions à préconiser au plan pratique.

En pratique, à partir de cas, la personne étudiante analyse les symptômes de la personne qui présente un trouble psychologique, émet des hypothèses, effectue une prise de décision, et ce, afin de déterminer les interventions à préconiser. Elle identifie les besoins et les interventions à préconiser afin d'aider la personne vulnérable, marginale, victime ou délinquante qui présente un problème de santé mentale, tout en considérant ses capacités et ses motivations.

Comme travail personnel, la personne étudiante se prépare aux exercices à venir en classe en s'appropriant ou en révisant les notions pertinentes ou termine les tâches débutées en classe.

310-51B-AH	1-2-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Victimologie		
02F8 Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne victime (atteinte complète)		
02FD Mettre en oeuvre une stratégie d'intervention auprès de la personne victime (atteinte complète)		

PRÉALABLE RELATIF : 310-44B-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de fin de parcours permet à la personne étudiante de comprendre la victimologie comme discipline ainsi que la réalité et les difficultés vécues par une personne victime et son entourage. Il permet aussi de se familiariser avec des pratiques d'intervention à préconiser auprès d'une victime. Ainsi, la personne étudiante est amenée à réaliser une évaluation de la situation globale de la personne aidée et à déterminer conjointement avec elle les besoins à prioriser, en tenant compte des aspects socioculturels, des droits des personnes victimes et des lois en vigueur. Finalement, elle se familiarise avec les ressources et services susceptibles de répondre aux besoins d'une personne victimisée et détermine les plus adaptées.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'élaborer et de mettre en place une stratégie d'intervention auprès d'une victime.

Les objectifs de ce cours sont : comprendre les notions propres à la victimologie; connaître les différents types de victimisation; analyser les besoins de la victime et les stratégies pour y répondre; appliquer les pratiques à préconiser auprès de la personne victime et orienter la personne victime vers des services et des ressources adaptés.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : définition de victime; les formes de victimisation et les problématiques spécifiques par exemple des agressions sexuelles, de la violence conjugale et des personnes proches de victimes d'homicide; les besoins spécifiques; les conséquences, les facteurs de vulnérabilité et de protection de la victime; la victimisation secondaire; les processus de victimisation; les droits; les services spécifiques aux victimes, le rôle de la victime dans le processus judiciaire; la justice négociée; les aspects socioculturels; les lois et règlements en vigueur, l'éthique et les biais personnels; les proches et les témoins.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

La personne étudiante confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs, donne et reçoit des exemples et les commente, offre et donne une rétroaction sur les notions vues et les exercices pratiques.

En pratique, la personne étudiante analyse des cas réels et fictifs présentés de différentes façons. Elle fait des recherches sur des ressources.

Comme travail personnel, la personne étudiante se prépare aux prochains cours en révisant les notions pertinentes ou en terminant les tâches débutées en classe.

310-52B-AH	1-3-3	2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Interventions en situation de crise		
02FF Effectuer des interventions en situation de crise (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 310-44B-AH

COREQUIS : 109-500-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours, situé en fin de parcours, permet à la personne étudiante d'utiliser l'ensemble des compétences apprises tout au long de sa formation. Il permet l'intégration des concepts d'observation, de communication et de psychologie en vue d'intervenir dans le cadre de situations de crise en assurant son intégrité physique, tout en considérant le contexte social et culturel des personnes.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'effectuer des interventions en situation de crise auprès d'une ou de personnes juvéniles ou adultes en collaboration avec les collègues, les partenaires ou les proches.

Les objectifs sont : évaluer la situation d'intervention; prioriser ses interventions; assurer le suivi après crise ainsi qu'évaluer ses situations d'intervention et leurs impacts.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : des sources et des facteurs de stress; des signes précurseurs de la crise; les étapes comprenant les états et les niveaux de la crise; le processus et des techniques d'intervention en situation de crise; le suivi post-crise ainsi que les attitudes favorables à la désescalade et à la gestion des conflits.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante confronte ses idées avec la personne enseignante et ses pairs, donne et reçoit des exemples et les commente, illustre des concepts et fait des comparaisons.

En pratique, la personne étudiante participe à des activités de modelage, à des scénarios de crise touchant la réalité du milieu du travail. Elle donne et reçoit une rétroaction de la part de la personne enseignante et de ses pairs. Elle est aussi appelée à évaluer ses interventions à la lumière des notions apprises et des commentaires reçus.

Comme travail personnel, la personne étudiante complète ses connaissances en se préparant pour les prochains cours, complète des exercices dirigés d'autoévaluation et pratique ses techniques d'intervention.

Stage d'intervention 1

02F2 Effectuer des interventions de proximité (atteinte partielle)

PRÉALABLE ABSOLU : 310-40B-AH

COREQUIS : 109-500-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce stage de fin de parcours poursuit la démarche initiée dans les stages précédents tout en permettant à la personne étudiante d'approfondir et de parfaire son entrée en contact avec la clientèle vulnérable, marginale, victime ou contrevenante, sa collaboration active à l'encadrement des activités et des routines de la clientèle, ainsi que la transmission de toute l'information pertinente aux collègues de la ressource. Il lui permet de s'intégrer à un milieu d'intervention communautaire, intermédiaire ou institutionnel dans lequel elle poursuit et perfectionne l'exercice de sa fonction de future personne intervenante qu'elle finalisera dans le cadre du dernier stage du programme.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'effectuer des suivis d'intervention auprès de la clientèle selon une approche respectueuse de la personne en tenant compte de son contexte social et culturel en collaboration avec l'équipe du milieu.

Les objectifs de ce cours sont : entrer en contact avec la clientèle; encadrer le déroulement des activités et des routines; transmettre de l'information à des collègues.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : la fonction de personne intervenante en criminologie; l'organisation et l'encadrement des activités et de la routine de la clientèle; la gestion des conflits; la présence active dans le milieu de vie; la transmission des informations aux collègues; le travail en équipe et les attitudes professionnelles.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En rencontre individuelle ou en sous-groupe, la personne étudiante rapporte puis échange avec ses pairs et la personne enseignante à propos de situations vécues en stage avec la clientèle et les collègues. Elle offre ou reçoit une rétroaction sur des propos échangés et donne ou reçoit des exemples pour enrichir la discussion.

En stage, la personne étudiante entre en contact avec la clientèle, participe à l'encadrement des activités et de la routine de celle-ci et échange avec les collègues du milieu.

Comme travail personnel, la personne étudiante prépare ses rencontres avec ses pairs ou ses rencontres de supervision individuelle, rédige des documents, dont les journaux de bord, ceci afin de réfléchir sur ses attitudes et comportements reliés à son entrée en contact avec la clientèle et sa collaboration avec l'équipe des personnes intervenantes.

Session 6

310-60B-AH	0-31-3	11,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Stage d'intervention 2		
02F1	Collaborer à la mise en oeuvre d'une stratégie de prévention (atteinte partielle)	
02F2	Effectuer des interventions de proximité (atteinte partielle)	
02FB	Animer une activité (atteinte partielle)	
02FE	Encadrer la personne soumise à des contraintes légales (atteinte partielle)	
02FF	Effectuer des interventions en situation de crise (atteinte partielle)	

PRÉALABLES ABSOLUS : 109-500-AH; 310-53B-AH

PRÉALABLE RELATIF : Avoir un maximum de 3 cours manquants au programme, dont un en techniques

Cours porteur de l'épreuve synthèse

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce stage, réalisé à la fin du programme, offre à la personne étudiante un contact direct avec la clientèle dans un milieu d'intervention afin de lui permettre d'appliquer les apprentissages réalisés dans l'ensemble du programme « Techniques d'intervention en criminologie ». La personne étudiante est amenée à exercer la fonction de personne intervenante en participant activement aux différentes tâches reliées à la profession tout en démontrant les attitudes professionnelles attendues. Ce stage est porteur de l'épreuve synthèse du programme.

À la fin de ce stage, la personne étudiante est en mesure d'appliquer le processus d'intervention, selon une approche relationnelle socialement et culturellement adaptée, dans ses fonctions d'encadrement et d'accompagnement, et ce, dans un milieu institutionnel, intermédiaire ou communautaire, auprès d'une clientèle juvénile ou adulte, tout en tenant compte du cadre légal.

Les objectifs sont : répondre aux besoins de la clientèle en tenant compte des facteurs de risque et de protection; accueillir et informer la clientèle; intervenir auprès de la clientèle selon ses besoins avec les outils appropriés en tenant compte des procédures du milieu; collaborer avec la clientèle, son entourage, les collègues et les partenaires, et évaluer ses interventions ainsi que ses aptitudes d'information, d'accueil et de collaboration.

Les principaux éléments de contenu sont : la fonction de personne intervenante; les tâches et les conditions en milieu de travail; l'appréciation des caractéristiques, des problématiques et des besoins de la clientèle; les rencontres ou interventions de suivi; les discussions cliniques; l'organisation des activités quotidiennes et la présence active dans les lieux de vie communs; les interventions liées au respect des règlements, procédures et protocoles; les engagements et les conditions liés aux mesures légales; les mesures de sécurité en fonction des milieux d'intervention; la collaboration et le travail en d'équipe; les attitudes professionnelles.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En rencontre individuelle ou en sous-groupe, la personne étudiante rapporte puis échange avec ses pairs et la personne enseignante à propos de situations vécues en stage avec la clientèle et les collègues. Elle offre ou reçoit une rétroaction sur des propos échangés et donne ou reçoit des exemples pour enrichir la discussion.

En stage, la personne étudiante applique le processus d'intervention, en l'occurrence l'observation, l'analyse, l'évaluation et l'application, tout en bénéficiant d'un accompagnement direct par une personne intervenante du milieu de stage.

Comme travail personnel, la personne étudiante prépare ses rencontres de supervision et rédige des documents, dont des journaux de bord, afin de réfléchir sur ses attitudes professionnelles ainsi que sur ses interventions en fonction du processus d'intervention.

Tableau de suivi de l'atteinte des compétences

x : cocher tous les cours réussis indiquant l'atteinte de la compétence

Formation générale commune

Code	Énoncé	Cours	x
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-364-M2	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	
4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3	(Selon test de classement) Comprendre et exprimer des messages simples en anglais OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance OU Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires OU Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle	604-100-MQ ou 604-101-MQ ou 604-102-MQ ou 604-103-MQ	

Formation générale propre au programme

Code	Énoncé	Cours	x
4EFP	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève	601-AEB-AH	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-AEB-AH	
4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS	(Selon test de classement) Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours	604-AEX-AH ou 604-AEB-AH ou 604-AFB-AH ou 604-AFX-AH	

Formation générale complémentaire au programme

Code	Énoncé	Cours	x
	(selon le premier cours suivi)		
	(selon le deuxième cours suivi)		

Formation spécifique au programme

Code	Énoncé	Cours	x
02ET	Explorer la profession	310-10B-AH 310-30B-AH	
02EU	Analyser les enjeux liés à l'intégration sociocommunautaire	387-113-AH	
02EV	Entrer en relation avec la clientèle	310-20B-AH	
02EW	Situer la personne au regard de son développement	350-140-AH 350-200-AH	
02EX	Situer la personne au regard de sa délinquance	310-12B-AH	
02EY	Observer la personne et/ou le groupe	310-11B-AH 310-30B-AH	
02EZ	Travailler en équipe	310-10B-AH 310-34B-AH 310-43B-AH	
02F0	Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention	310-11B-AH 350-140-AH 310-30B-AH 310-32B-AH 310-33B-AH 109-500-AH	
02F1	Collaborer à la mise en oeuvre d'une stratégie de prévention	310-43B-AH 310-60B-AH	
02F2	Effectuer des interventions de proximité	310-34B-AH 310-40B-AH 310-53B-AH 310-60B-AH	
02F3	Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale	310-22B-AH 310-23B-AH 310-31B-AH 310-32B-AH	
02F4	Explorer des techniques d'intervention	310-21B-AH 310-42B-AH	
02F5	Concevoir un plan d'intervention	310-21B-AH 310-42B-AH	
02F6	Élaborer une stratégie d'intervention pour un jeune en difficulté	310-23B-AH	
02F7	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne délinquante	310-32B-AH 310-33B-AH	
02F8	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne victime	310-51B-AH	
02F9	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne dépendante	310-41B-AH	
02FA	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne touchée par un problème de santé mentale	310-50B-AH	
02FB	Animer une activité	310-43B-AH 310-60B-AH	
02FC	Mettre en oeuvre une stratégie d'intervention en réadaptation	310-44B-AH	
02FD	Mettre en oeuvre une stratégie d'intervention auprès de la personne victime	310-51B-AH	
02FE	Encadrer la personne soumise à des contraintes légales	310-34B-AH 310-44B-AH 310-60B-AH	
02FF	Effectuer des interventions en situation de crise	310-52B-AH 310-60B-AH	

Équivalence

Une personne étudiante peut se voir accorder une équivalence lorsqu'elle démontre, par sa formation scolaire extracollégiale antérieure (études secondaires ou universitaires), qu'elle a atteint les objectifs du cours pour lequel elle fait une demande d'équivalence. La personne étudiante qui désire obtenir une équivalence doit soumettre son cas à son API (local A1.160). Dans tous les cas, l'équivalence donne droit aux unités rattachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre cours.

Reconnaissance des acquis extrascolaires et des compétences

Une reconnaissance officielle peut être accordée à la personne admise qui en fait la demande et qui démontre, après évaluation par le Collège, qu'elle a atteint les objectifs du cours par des acquis résultant d'une formation non créditée, de l'expérience de vie ou de travail. Il appartient à la personne de démontrer qu'elle a atteint les objectifs du cours. La personne étudiante qui désire s'inscrire dans une démarche de reconnaissance d'acquis et des compétences doit s'adresser au Service de l'aide pédagogique individuelle (local A1.160).

Le résultat de l'évaluation prend la forme d'une note qui est portée au bulletin de la personne étudiante.

Source : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) du Collège Ahuntsic, article 5.13.